Envoyé en préfecture le 28/09/2022 Reçu en préfecture le 28/09/2022 Affiché le

ID: 029-200067197-20220927-2022049-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion ordinaire du 27 septembre 2022

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	24 + 6 pouvoirs	15 septembre 2022	16 septembre 2022

N° délibération	Objet
2022-049	Dossier Pass Commerce et Artisanat - aide à l'entreprise Le Virage à Loqueffret

Le vingt-sept septembre 2022 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN: Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ, Barbara PERRON

BOLAZEC: Audrey LE ROUX **BOTMEUR:** Éric PRIGENT

BRASPARTS: Anne ROLLAND, Jean-Yves BROUSTAL **BRENNILIS**: Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT: Gérard TOSSER, Marc QUEMENER, Marie-Brigitte BRETHES

LA FEUILLEE: Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS **LOPEREC**: Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET: Sylvie ALLAIN

PLOUYE: Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

SAINT-RIVOAL: Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC: Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Josiane GUINVARC'H à Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC à Jean-Yves BROUSTAL, Jacques THEPAUT à Marc QUEMENER, Typhaine BODENEZ à Annie SALMAS, Eric GONIDEC à Jean-

Yves CRENN, Marcel SALAÜN à Sylvie ALLAIN

Excusée: Claude MOREL

Secrétaire de séance : Sylvie ALLAIN

Rapporteur: Georges Morvan

Vu la délibération du 30 avril 2019 de mise en place du dispositif Pass Commerce Artisanat

Vu la convention signée avec la Région Bretagne

Vu le rappel du dispositif

Considérant que les crédits sont inscrits au budget principal section investissement fonction 90, article 20422

Envoyé en préfecture le 28/09/2022 Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID: 029-200067197-20220927-2022049-DE

Il est proposé l'attribution de l'aide Pass Commerce et Artisanat à

Raison sociale	Le Virage	
Forme juridique	EI	
Adresse	Le Bourg 29530 Loqueffret	
Activité	Bar, Tabac, Epicerie	
Effectif	0 ETP	
Projet	Changement des portes	
Montant investissement	7.655 € H.T.	
Taux de subvention	30 % de 7.655 €	
Subvention accordée	2.296,50€	

Cette aide est adossée au règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de *minimis*.

Le versement d'une aide à l'investissement de 2.296,50 € à l'entreprise de Chantal SALAÜN Le Virage 29530 Loqueffret est adopté à l'unanimité.

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 28 septembre 2022 Pour extrait certifié conforme au registre, Le Président,

La secrétaire REE COMMENT Siège Siège 12, de do Prometz du Francis E 1.0 QUEFFRET 77 1.0 QUEFFRET 77 29530